

République Française



Ville de Draguignan

N°2018-092

Membres		
Membres afférents au Conseil Municipal	Membres en exercice	Votants
39	39	33

**ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE DE FONCTIONNEMENT
 EN FAVEUR DE L'ASPTT CLUB OMNISPORTS DRAGUIGNAN**

Mairie de Draguignan

**EXTRAIT des Registres des Délibérations du Conseil Municipal
 de la Ville de Draguignan**

Séance du 04 juin 2018

L'an deux mille dix huit et le quatre juin à dix-huit heures, le CONSEIL MUNICIPAL, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance publique, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Richard STRAMBIO, Maire.

PRÉSENTS :

RICHARD STRAMBIO, CHRISTINE PRÉMOSELLI, SYLVIE FRANÇIN, BRIGITTE DUBOIS, ALAIN HAINAUT, CHRISTINE NICCOLETTI, FRANÇOIS GIBAUD, STÉPHAN CÉRET, JEAN-YVES FORT, GUY DEMARTINI, ALAIN VIGIER, MARC GUILLAUME, FRANÇOISE JOSSET, BRUNO SCRIVO, SYLVIANE NERVI SITA, MARTINE ZERBONE, SYLVIE FAYE, ÉRIC FERRIER, FRÉDÉRIC MARCEL, JENNIFER PAILLAUX, HUGUES BONNET, MATHILDE KOUJI DECOURT, ÉVELYNE LORCET, JACQUES GAUTRON, JEAN-JACQUES LION, ANNE-MARIE COLOMBANI, JEAN-DANIEL SANTONI

PROCURATIONS :

FLORENCE LEROUX à RICHARD STRAMBIO, SOPHIE DUFOUR à CHRISTINE NICCOLETTI, DANIELLE ADOUX COPIN à FRÉDÉRIC MARCEL, RICHARD TYLINSKI à SYLVIANE NERVI SITA, OLIVIER AUDIBERT TROIN à JEAN-DANIEL SANTONI, MARIE-CHRISTINE GUIOL à JEAN-JACQUES LION

ABSENTS :

GRÉGORY LOEW, MARIE-PAULE DAHOT, AUDREY GIUNCHIGLIA, ALAIN MACKÉ, VALÉRIA VECCHIO, MARIE-FRANCE PASSAVANT

Secrétaire de Séance : MATHILDE KOUJI DECOURT

Publié le : 15 JUIN 2018

RAPPORTEUR : GUY DEMARTINI

Lors des récents championnats de France, la section musculation/haltérophilie de l'ASPTT Club Omnisports Draguignan a obtenu la qualification de deux de ses athlètes pour les finales internationales. Ces deux athlètes ont obtenu le titre de champion de France.

Les championnats d'Europe Master et les championnats du Monde Master se dérouleront respectivement du 18 au 24 juin 2018 à Budapest et du 18 au 25 août 2018 à Barcelone.

Afin d'aider cette association à financer les déplacements de ses athlètes, estimés à 821 € pour Budapest et à 1 355 € pour Barcelone (hors inscriptions), il est envisagé de lui attribuer une subvention exceptionnelle de fonctionnement d'un montant de 1 000 €, qui se décompose comme suit :

- 300 € pour les championnats d'Europe Master organisés à Budapest du 18 au 24 juin 2018 ;
- 700 € pour les championnats du Monde Master organisés à Barcelone du 18 au 25 août 2018.

Il est ici précisé que les crédits nécessaires à l'octroi de cette subvention sont déjà inscrits au budget principal de la Commune de l'exercice 2018, sur une ligne de réserve.

Ceci étant exposé, il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- attribuer une subvention exceptionnelle de fonctionnement d'un montant de 1 000 € en faveur de l'ASPTT Club Omnisports Draguignan pour le financement des déplacements de deux de ses athlètes aux finales internationales de musculation/haltérophilie, comme suit :
 - 300 € pour les championnats d'Europe Master organisés à Budapest du 18 au 24 juin 2018 ;
 - 700 € pour les championnats du Monde Master organisés à Barcelone du 18 au 25 août 2018.
- dire que les crédits correspondants seront prélevés à l'article 6574 du budget principal de la Commune de l'exercice 2018.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé qui précède,
À L'UNANIMITÉ

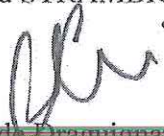
- attribue une subvention exceptionnelle de fonctionnement d'un montant de 1 000 € en faveur de l'ASPTT Club Omnisports Draguignan pour le financement des déplacements de deux de ses athlètes aux finales internationales de musculation/haltérophilie, comme suit :
 - 300 € pour les championnats d'Europe Master organisés à Budapest du 18 au 24 juin 2018 ;
 - 700 € pour les championnats du Monde Master organisés à Barcelone du 18 au 25 août 2018.

- dit que les crédits correspondants seront prélevés à l'article 6574 du budget principal de la Commune de l'exercice 2018.

Fait à Draguignan, le 04 juin 2018.

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de la présente délibération,

Richard STRAMBIO



Maire de Draguignan